

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2011-05-09

PROCÈS-VERBAL DU 9 MAI 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la Maison du Patrimoine situé au 172, rue Principale à Albanel, le 9 mai 2011 à 18 h 00, sous la présidence de madame Évangéline Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Francine Chiasson, conseillère
Liane Proulx, conseillère
MM. Michel Lavoie, conseiller
Robin Harvey, conseiller
Alain Laliberté, conseiller
Renel Gagnon, conseiller

• **Renonciation à l'avis de convocation**

Tous les membres du conseil de la municipalité d'Albanel sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 18 h 30.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis d'évacuation
4. Autorisation de mettre des conteneurs dans le secteur du chemin de l'Écluse et du chemin des Eaux-vives
5. Levée de l'assemblée

11-153

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu.

11-154

3. AVIS D'ÉVACUATION

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'avis d'évacuation des résidents des secteurs du chemin Joseph-Eugène, du chemin de l'Écluse et du chemin des Eaux-Vives, décrété par madame Évangéline Plourde, maire, le 3 mai 2011;

Que le conseil demande à la Sûreté du Québec de supporter les employés et l'inspecteur de la municipalité au niveau de l'évacuation, des points de blocage et du maintien de l'exclusion des secteurs désignés.

11-155

4. AUTORISATION D'INSTALLER DES CONTENEURS DANS LES SECTEURS DU CHEMIN DES EAUX-VIVES ET DU CHEMIN DE L'ÉCLUSE

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'installation de deux conteneurs à déchets dans les secteurs du chemin des Eaux-Vives et du chemin de l'Écluse.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

11-156

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

Que la séance soit et est levée à 18 h 15.

Fait et passé à Albanel en ce neuvième jour de mai 2011.

ÉVANGÉLINE PLOURDE, MAIRE

RÉJEAN HUDON, DIRECTEUR GÉNÉRAL